

# RIFSEEP - Proposition UGA - Cat C

\*Montants bruts y/c NBI

## Cat C - ATRF / MAGASINIER et ADJENES

	Critères	Montants mensuels bruts hors expertise informatique*
Groupe 2	<b>Socle fonctions usuelles</b> : adjoint/aide ou préparateur/opérateur d'un domaine scientifique ou fonctionnel	230
Groupe 1	<b>Fonctions avec compétences ou qualifications particulières</b> Niveau de langues requis Animation récurrente de formations / animation de TP (si non rémunéré par ailleurs) > 6 mois par an Expertise sur appareillage de haute technologie (technique complexe) et être l'interlocuteur unique sur les modalités d'application/utilisation  <b>Fonctions avec sujétions particulières :</b> Exercice de deux métiers différents Travail en horaires décalés récurrents ou présence requise week-end et jours fériés (hors présence réglementaire) à partir de 3 fois par mois Travail sur site distant/isolé sans coordination métier sur site Tenue d'une régie pour un personnel non gestionnaire financier (nb et volume à définir)  <b>Décalage corps/fonction</b>	290
	<b>Fonctions avec encadrement intermédiaire (entre 3 et 4 agents) ou encadrement fonctionnel (8 agents pour une durée &gt; 6 mois)</b>	
	<b>Fonctions avec encadrement intermédiaire supérieur ou égal à 5 agents</b>	495

\*Un montant de 330 € brut mensuel sera ajouté aux personnes qui bénéficient de la PFI (cf. familles professionnelles éligibles)

# RIFSEEP - Proposition UGA - Cat B

\*Montants bruts y/c NBI

## Cat B - TECH et SAENES

	Critères	Montants mensuels bruts hors expertise informatique*
Groupe 3	<b>Socle fonctions usuelles:</b> gestionnaire ou technicien dans un domaine scientifique ou fonctionnel	360
Groupe 2	<p><b>Fonctions à technicité particulière, de mise en œuvre de procédures complexes, de gestion et de contrôle de procédures spécialisées :</b>                      Maîtrise d'une réglementation très complexe/complexité de l'outil et expertise peu partagée (suivi des marchés de travaux, contrôle des marchés de travaux, correspondant fonctionnel d'application, suivi des immobilisations, suivi campagne complexe RH, contrôle des régies)                      Suivi et justification des contrats complexes (forma sup, ANR, IDEX ...) ou de recettes spécifiques : connaissance réglementation et comptabilité analytique                      Gestion administrative et financière pour plusieurs tutelles                      Adapter des outils/réglages/expériences aux projets internes et externes des chercheurs et conseil (interlocuteurs multiples)</p> <p><b>Fonctions nécessitant la maîtrise d'une compétence spécifique non habituellement requise pour l'exercice des fonctions :</b>                      Niveau de langues requis</p> <p><b>Fonctions à sujétions particulières :</b>                      Travail en horaires décalés récurrents ou présence requise week-end et jours fériés (hors présence réglementaire) à partir de 3 fois par mois</p> <p><b>Fonctions avec encadrement intermédiaire (entre 3 et 4 agents) ou encadrement fonctionnel (8 agents pour une durée &gt; 6 mois)</b></p> <p><b>Décalage corps fonctions</b></p>	400
	<b>Fonctions avec encadrement intermédiaire supérieur ou égal à 5 agents</b>	495
	<b>Chef de service / Chef de service adjoint</b>	590
Groupe 1	<p><b>Chef de service:</b>  <i>majoration pour encadrement &gt; 25</i></p>	690

\*Un montant de 330 € brut mensuel sera ajouté aux personnes qui bénéficient de la PFI (cf. familles professionnelles éligibles)

Cat B - BIBAS

	Critères	Montants mensuels bruts
Groupe 2	<b>Socle fonctions usuelles:</b> BIBAS dans un domaine scientifique ou fonctionnel	360
Groupe 1	<p><b>Fonctions à technicité particulière, de mise en œuvre de procédures complexes, de gestion et de contrôle de procédures spécialisées :</b>            Maîtrise d'une réglementation très complexe/complexité de l'outil et expertise peu partagée (suivi des marchés de travaux, contrôle des marchés de travaux, correspondant fonctionnel d'application, suivi des immobilisations, suivi campagne complexe RH, contrôle des régies)            Suivi et justification des contrats complexes (forma sup, ANR, IDEX ...) ou de recettes spécifiques : connaissance réglementation et comptabilité analytique            Gestion administrative et financière pour plusieurs tutelles            Adapter des outils/réglages/expériences aux projets internes et externes des chercheurs et conseil (interlocuteurs multiples)</p> <p><b>Fonctions nécessitant la maîtrise d'une compétence spécifique non habituellement requise pour l'exercice des fonctions :</b>            Niveau de langues</p> <p><b>Fonctions à sujétions particulières :</b>            Travail en horaires décalés récurrents ou présence requise week-end et jours fériés</p> <p><b>Fonctions avec encadrement intermédiaire (entre 3 et 4 agents) ou encadrement fonctionnel (8 agents pour une durée &gt; 6 mois)</b></p> <p><b>Décalage corps fonctions</b></p>	400
	<b>Fonctions avec encadrement intermédiaire supérieur ou égal à 5 agents</b>	495
	<b>Chef de service / Chef de service adjoint</b>	590
	<b>Chef de service:</b> <i>majoration pour encadrement &gt; 25</i>	690

# RIFSEEP - Proposition UGA - AENES

\*Montants bruts y/c NBI

Cat A - AAE et APAE

	Critères	Montants mensuels bruts
Groupe 4	<b>Socle fonctions usuelles</b> : fonctions d'études, de conception, de gestion ou de pilotage	440
Groupe 3	<b>Fonctions avec forte expertise ou de coordination</b> : Expert / référent d'un réseau académique ou national Coordination scientifique de projets multi partenariaux internes et externes	480
	<b>Décalage corps/fonction</b>	
	<b>Fonctions avec encadrement intermédiaire (entre 3 et 4 agents)</b>	
	<b>Fonctions avec encadrement intermédiaire supérieur ou égal à 5 agents</b>	495
	<b>Chef de service / Chef de service adjoint</b>	590
	<b>Directeur adjoint</b> <b>Chef de service: avec majoration pour niveau stratégique ou encadrement &gt; 25</b>	690
Groupe 2	<b>Directeur/ DAC</b> <b>Directeur adjoint: avec majoration pour niveau stratégique</b> <b>Fonctions stratégiques</b> : missions confiées par Présidence/DGS dans le cadre d'un projet transversal et impliquant un dialogue avec des représentants externes (notion de représentation de l'établissement), exemple : négociation accords partenariaux à fort enjeux financiers et à fort impact pour l'activité de l'établissement	800
	<b>Directeur: avec majoration pour niveau stratégique ou encadrement &gt;35</b> <b>DAC : environnement et gestion complexe</b>	1100
Groupe 1	<b>DGD / DGD adjoint</b>	à partir de 1300

# RIFSEEP - Proposition UGA - BIB

\*Montants bruts y/c NBI

## Cat A - BIB

	Critères	Montants mensuels bruts
Groupe 2	<b>Socle fonctions usuelles: BIB</b>	440
Groupe 1	<b>Fonctions avec forte expertise ou de coordination :</b> Expert / référent d'un réseau académique ou national Coordination scientifique de projets multi partenariaux internes et externes  <b>Décalage corps/fonction</b>	480
	<b>Fonctions avec encadrement intermédiaire (entre 3 et 4 agents)</b>	
	<b>Fonctions avec encadrement intermédiaire supérieur ou égal à 5 agents</b>	495
	<b>Chef de service / Chef de service adjoint</b>	590
	<b>Chef de service: avec majoration pour niveau stratégique ou encadrement &gt; 25</b>	690

## Cat A - CONSERVATEUR

	Critères	Montants mensuels bruts
Groupe 3	<b>Socle fonctions usuelles dont encadrement intermédiaire, responsabilité et/ou technicité importante</b>	600
Groupe 2	<b>Chef de service / Chef de service adjoint</b>	
	<b>Directeur adjoint</b> <b>Chef de service: avec majoration pour niveau stratégique ou encadrement &gt; 25</b>	690
Groupe 1	<b>Directeur</b> <b>Directeur adjoint: avec majoration pour niveau stratégique</b> <b>Fonctions stratégiques :</b> missions confiées par Présidence/DGS dans le cadre d'un projet transversal et impliquant un dialogue avec des représentants externes (notion de représentation de l'établissement), exemple : négociation accords partenariaux à fort enjeux financiers et à fort impact pour l'activité de l'établissement	800
	<b>Directeur - avec majoration pour niveau stratégique</b>	1100
	<b>DGD / DGD adjoint</b>	à partir de 1300

**Cat A - CONSERVATEUR GEN.**

	Critères	Montants mensuels bruts
Groupe 2	<b>Socle fonctions usuelles dont encadrement intermédiaire, responsabilité et/ou technicité importante</b>	600
Groupe 1	<b>Directeur</b> <b>Directeur adjoint: avec majoration pour niveau stratégique</b> <b>Fonctions stratégiques :</b> missions confiées par Présidence/DGS dans le cadre d'un projet transversal et impliquant un dialogue avec des représentants externes (notion de représentation de l'établissement), exemple : négociation accords partenariaux à fort enjeux financiers et à fort impact pour l'activité de l'établissement	800
	<b>Directeur avec majoration pour niveau stratégique ou encadrement &gt;35</b>	1100
	<b>DGD / DGD adjoint</b>	à partir de 1300

# RIFSEEP - Proposition UGA - ITRF

\*Montants bruts y/c NBI

## Cat A - ASI

	Critères	Montants mensuels bruts hors expertise informatique*
Groupe 2	<b>Socle fonctions usuelles</b> : fonctions de gestion de procédures et/ou d'activités usuelles, de coordination, de mise au point et de contrôle de méthodes et/ou techniques scientifiques, de mise en œuvre de protocoles expérimentaux	400
Groupe 1	<b>Fonctions avec expertise particulière</b> Expertise technique et complexe, échelle académique ou inter académique (gestion d'un PPP, expert TVA, retraite) Expert établissement (finance...) Dépôt de brevets et projets de transfert technologique Gestion de projets transverses impliquant plusieurs acteurs (ex démarche qualité) Coordination scientifique de projets multi partenariaux internes et externes	440
	<b>Décalage corps/fonction</b>	
	<b>Fonctions avec encadrement intermédiaire (entre 3 et 4 agents)</b>	
	<b>Fonctions avec encadrement intermédiaire supérieur ou égal à 5 agents</b>	495
	<b>Chef de service / Chef de service adjoint</b>	590
	<b>Chef de service: avec majoration pour niveau stratégique ou encadrement &gt; 25</b>	690

\*Un montant de 330 € brut mensuel sera ajouté aux personnes qui bénéficient de la PFI (cf. familles professionnelles éligibles)

## Cat A ITRF - IGE

	Critères	Montants mensuels bruts hors expertise informatique*
Groupe 3	<b>Socle fonctions usuelles:</b> fonctions d'étude et/ou de conception, de préparation et de mise en œuvre de protocoles scientifiques et/ou techniques, de développement	440
Groupe 2	<b>Fonctions d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi de processus, de projet, de protocoles et/ou de programme complexe.</b> Expert / référent d'un réseau académique ou national Dépôt de brevets et projets de transfert technologique Coordination scientifique de projets multi partenariaux internes et externes Responsable de plateforme scientifique labellisée ou de niveau national ou à haut risque Responsabilité de plateformes en laboratoires utilisées par des usagers internes et externes	480
	<b>Décalage corps/fonction.</b>	
	<b>Fonctions avec encadrement intermédiaire (entre 3 et 4 agents)</b>	
	<b>Fonctions avec encadrement intermédiaire supérieur ou égal à 5 agents</b>	495
	<b>Chef de service / Chef de service adjoint</b>	590
	<b>Directeur adjoint</b> <b>Chef de service: avec majoration pour niveau stratégique ou encadrement &gt; 25</b>	690

Groupe 1	<b>Directeur/ DAC</b> <b>Directeur adjoint:</b> <i>avec majoration pour niveau stratégique</i> <b>Fonctions stratégiques :</b> missions confiées par Présidence/DGS dans le cadre d'un projet transversal et impliquant un dialogue avec des représentants externes (notion de représentation de l'établissement), exemple : négociation accords partenariaux à fort enjeux financiers et à fort impact pour l'activité de l'établissement	800
	<b>Directeur:</b> <i>avec majoration pour niveau stratégique ou encadrement &gt;35</i> <b>DAC :</b> <i>environnement et gestion complexe</i>	1100
	<b>DGD / DGD adjoint</b>	à partir de 1300

\*Un montant de 330 € brut mensuel sera ajouté aux personnes qui bénéficient de la PFI du niveau socle au niveau directeur à 800 € inclus (cf. familles professionnelles éligibles)

Cat A ITRF - IGR

	Critères	Montants mensuels bruts hors expertise informatique*
Groupe 3	<b>Socle fonctions usuelles:</b> fonctions d'études et/ou de conception ou de développement de processus ou de méthodes, de programme et/ou de techniques d'expérimentation	600
Groupe 2	<b>Chef de service / Chef de service adjoint</b>	
	<b>Directeur adjoint</b> <b>Chef de service:</b> avec majoration pour niveau stratégique ou encadrement > 25	690
Groupe 1	<b>Directeur/ DAC</b> <b>Directeur adjoint:</b> avec majoration pour niveau stratégique <b>Fonctions stratégiques :</b> missions confiées par Présidence/DGS dans le cadre d'un projet transversal et impliquant un dialogue avec des représentants externes (notion de représentation de l'établissement), exemple : négociation accords partenariaux à fort enjeux financiers et à fort impact pour l'activité de l'établissement	800
	<b>Directeur:</b> avec majoration pour niveau stratégique ou encadrement >35 <b>DAC :</b> environnement et gestion complexe <b>Fonctions à très hautes responsabilités scientifiques</b>	1100
	<b>DGD / DGD adjoint</b>	à partir de 1300

\*Un montant de 330 € brut mensuel sera ajouté aux personnes qui bénéficient de la PFI du niveau socle au niveau directeur à 800 € inclus (cf. familles professionnelles éligibles)

# RIFSEEP - Proposition UGA - Médicaux/Sociaux

*\*Montants bruts y/c NBI*

## Cat A - INF et ASSAE

	Critères	Montants mensuels bruts
Groupe 2	<b>Socle fonctions usuelles</b>	400
Groupe 1	<b>Fonctions avec expertise particulière</b> Expert / référent d'un réseau académique ou national <b>Décalage corps fonctions</b>	440
	<b>Fonctions avec encadrement intermédiaire (entre 3 et 4 agents)</b>	
	<b>Fonctions avec encadrement intermédiaire supérieur ou égal à 5 agents</b>	495
	<b>Chef de service / Chef de service adjoint</b>	590